

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

### **Conditions de réservation**

La réservation devient effective uniquement après l'accord des propriétaires du lieu, après réception de l'acompte et du contrat de location complété et signé.

- En cas de non-paiement de l'acompte au plus tard 15 jours avant le début de la date de réservation du séjour par le client, les propriétaires se réservent le droit d'annuler la réservation et de re-proposer l'hébergement ou l'emplacement à la location

Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte

Le tarif comprend la location d'un dôme ou d'un emplacement, une place de parking pour véhicule léger (pas de camping-car ou de van aménagé), l'accès à la cuisine partagée et à l'espace sanitaires, le ménage, et la taxe de séjour.

Tarifs et taxe de séjour - Les prix sont valables pour la saison 2025. Ils s'entendent nets, les propriétaires du camping n'étant pas assujettis à la TVA. Le montant de la taxe de séjour est de 0,22 € par nuit et par adulte.

### **Conditions de paiement**

Pour qu'une réservation soit effective, un acompte de 33% minimum du prix du montant des prestations

demandées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être réglé le jour de l'arrivée-

Le paiement de l'acompte peut se faire soit par chèque libellé à l'ordre de M. et Mme SPIRKEL envoyé par voie postale à M. et Mme Spirkel – 110 Chemin de la Clairière 24 290 MONTIGNAC soit par virement bancaire dont les coordonnées vous seront fournies sur demande par les propriétaires. - le paiement du solde dû pourra se faire à l'arrivée soit par chèque, soit en espèces, soit par virement.

### **Absence de droit de rétractation**

Conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, la vente de prestations de services d'hébergement à une date déterminée ou selon une périodicité déterminée n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours Annulations et modifications

### **Modification de votre réservation**

Le client peut demander la modification de son séjour sur demande écrite dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales prévues, ou l'annuler en respectant les conditions d'annulation. - Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur. Toute demande de diminution de la durée

du séjour sera considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation.

### **Annulation du fait du camping**

En cas d'annulation du fait du camping les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu à des versements de dommage et intérêts.

### **Annulation du fait du client**

Toute demande d'annulation devra obligatoirement être soumise par courrier postal ou par e-mail à arborea@ecomail.fr. Les annulations transmises par téléphone ne seront pas prises en compte. En cas d'annulation pour l'une des raisons suivantes : fermeture des frontières par une décision administrative – fermeture administrative du camping – limitation des déplacements à un nombre de kilomètres par décision administrative ne permettant pas l'arrivée au camping – confinement pour raisons sanitaires par décision administrative, le campeur sera remboursé de l'intégralité des sommes versées et ne sera pas redevable du restant dû.

Dans tous les autres cas :

- En cas d'annulation plus d'un mois avant la date d'arrivée, votre acompte vous sera remboursé entièrement.

- En cas d'annulation entre 30 jours et 15 jours avant la date d'arrivée, l'acompte de 33% versé à la réservation sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation.
- En cas d'annulation à moins de 15 jours de la date d'arrivée, le client devra verser la totalité du prix du séjour

### **Votre séjour**

Les arrivées s'effectueront à partir de 15h et les départs au plus tard à 10h30. Pendant votre séjour, il appartient au campeur de s'assurer. Le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels. Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur ou en cas de vol d'effets personnels. Départ : l'hébergement locatif sera rendu en parfait état de propreté et l'inventaire sera vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avère nécessaire. L'emplacement de camping sera rendu débarrassé de tout effet personnel du campeur (matériel de camping, effets personnels...) et de tout détrit.

**Informations et libertés** Toutes informations personnelles communiquées lors de votre réservation seront considérées comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement pour le traitement de votre commande ou pour vous communiquer des informations relatives à notre camping.

### **Animaux**

Les animaux ne sont pas acceptés dans l'enceinte du camping.